



horse'innov
by EQUID'Ain

Le 15 février 2019

Crée en 2017 Horse' Innov by EQUID'Ain est un salon de l'innovation qui accueille des entreprises présentant un produit ou un service innovant dans le domaine équestre ou un produit applicable au domaine équestre mais qui n'y est pas encore utilisé. Il ne s'agit pas nécessairement de « start-up ».

Il est organisé par l'association EQUID'Ain 12 rue des Baudières 01000 BOURG EN BRESSE , www.equidain.fr, présidée par le Dr Pascal Bouvet.

Il occupera du 23 au 26 mai 2019 une tente de 15 M X 10M située au cœur du village des exposants du Jumping International de Bourg en Bresse -Ain à AINTEREXPO, Bd Maréchal Juin à Bourg en Bresse.

Ce barnum ouvert sur 3 ou 4 cotés sera installé sur une surface goudronnée et pourvue d'une moquette (pas de plancher).

En son centre seront disposés 6 stands de 3M X 3M, installés dos à dos, séparés par des cloisons rigides

Un espace de déambulation protégé des rayons du soleil sera ainsi aménagé autour des stands, un espace y sera réservé pour l'IFCE et un autre pour le Cluster Equin Santé et Bien-être.

Chacun des 6 stands sera équipé

- .d'un tableau électrique.
- .un éclairage
- .un accès WIFI gratuit(celui du salon des exposants)

Le stand EQUID'Ain 5m x 5m jouxtera cet espace et sera l'espace de convivialité.



La proposition d'EQUID'Ain aux entreprises, adhérentes ou non du Cluster, mais **obligatoirement basées en Auvergne- Rhône- Alpes ou Mâconnais et Clunisois**.

- .Mise à disposition d'un stand 3m X 3m équipé comme décrit précédemment
- .Des temps de formation organisés par nos partenaires, dont l'IFCE présent sur le site

.Trophée de l'innovation le samedi 25 mai à 10 heures : pitch de quelques minutes pour les 6 entreprises , filmé , clé USB offertes aux entreprises, devant un jury de personnalités , présidé par Pascal DESAMAIS , directeur général de l'ISARA , école d'ingénieurs de référence dans le Grand Sud-Est rayonnant aux niveaux national et international dans les domaines de l'agriculture, l'alimentation, le développement rural et l'environnement.

Le vainqueur du Trophée se voit offrir en outre par le Jumping de Bourg un stand gratuit dans le village des exposants de l'année N+1.

Toutes les entreprises participantes reçoivent une plaque souvenir et un abonnement de un an au journal *le Cheval*.

.La remise des prix officielle le samedi à midi est suivie d'un cocktail dinatoire ou sont reçus par EQUID'Ain les officiels, les entreprises et leurs invités, les membres d'EQUID'Ain, les bénévoles du Jumping, tous les exposants du Jumping et les invités du Cluster Equin santé et bien-être.

.Logo et/ou description du produit présenté dans tous les documents promotionnels édités par EQUID'Ain et dans sa communication de presse sur son site www.equidain.fr et sur les réseaux sociaux.

.EQUID'Ain prend à sa charge toute la petite convivialité du quotidien (café, jus de fruit, viennoiseries etc.)

Les exposants devront veiller à ne pas laisser la nuit de matériel de valeur, aucun espace de stockage n'est garanti. Ils seront soumis au règlement général prévu par le Jumping en matière de montage et de démontage des stands, de sécurité, d'accès des véhicules et parking des exposants.

Conditions financières pour les entreprises AuRA + Maconnais et Clunisois

Le cout de la prestation Horse'innov est de 350 €. Règlement à l'annonce de la sélection par EQUID'Ain, chèque encaissé le 23 mai.

De plus l'un des dirigeants au moins de l'entreprise devra être membre de l'association EQUID'Ain et acquitter une cotisation annuelle de 23 €. Cette adhésion en son nom personnel entrainera l'inscription de son entreprise dans l'annuaire des professionnels sur le site www.equidain.fr sous une rubrique « Innovation »

Un chèque de caution de 350 € sera demandé au montage du stand, restitué lors du démontage le dimanche 26 mai à partir de 16H30.

Les dossiers de candidatures seront à télécharger sur le site d'EQUID'Ain à partir du 1 er mars, clôture des candidatures le 7 avril.

Si besoin les entreprises retenues pourront être sélectionnées sur dossier, la décision d'EQUID'Ain étant sans appel et n'ayant pas à être justifiée. Annonce des sélections le 15 avril.

Entreprises non AuRA ni Maconnais et Clunisois

Elles sont les bienvenues, seront clientes du Jumping ; pour les conditions : contact Jeanne Ducousset-Gonin : pro@csi-bourg.com ou 06 73 86 46 65.

Elles auront la possibilité de participer au Trophée de l'innovation avec un droit d'inscription de 50 € et devront à ce titre afficher sur leur stand un logo HORSE INNOV fourni (format A3).